



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2015 – 140

Le 25 novembre 2015

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL FNB Horizons BetaPro Indice Plafonné Or Mondial Haussier Plus (HGU) Regroupement d'actions

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Horizons ETFs Management (Canada) Inc. («Horizons ETFs») va consolider les unités de FNB Horizons BetaPro Indice Plafonné Or Mondial Haussier Plus («HGU»). Le regroupement d'actions sur un ratio de 1 pour 5 sera effectif à l'ouverture des marchés le 26 novembre 2015.

#### **CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HGU seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 26 novembre 2015
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** HGU deviendra HGU2
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 20 FNB Horizons BetaPro Indice Plafonné Or Mondial Haussier Plus (HGU)
- **MULTIPLICATEUR :** 20
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** À compter du 26 novembre 2015, les limites de position et de levée seront fixées à 250 000 contrats pour les séries d'options existantes à cette date et à 75 000 contrats pour toutes les nouvelles séries qui seront inscrites après cette date.



- **PRIX DE LEVÉE** : Les prix de levée seront multipliés par 5 (Voir tableau plus bas)
- **NOUVEAU CUSIP** : 44045W 12 0

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les r c piss s d'entiercement en d p t.

**La Bourse - d tails du rajustement:**

Il est important de noter qu'  la date d'entr e en vigueur mentionn e ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifi s automatiquement** pour refl ter le regroupement d'action et devront donc ** tre r enregistr s** dans le Syst me Automatis  de Montr al (SAM) par les participants agr es.

Les s ries existantes de la classe d'options HGU seront transf r es   la classe d'options HGU2 qui constitue le nouveau livrable. Les s ries existantes qui n'ont pas d'int r t en cours ne seront pas rajust es.

| <b>FNB BetaPro Indice Plafonn  Or Mondial Haussier Plus</b> |                              |                               |
|---|------------------------------|-------------------------------|
| <b>Symbole</b>  | <b>Prix de lev e actuels</b> | <b>Nouveaux prix de lev e</b> |
| HGU2  | 2,50 \$                      | 12,50 \$                      |
| HGU2  | 3,00 \$                      | 15,00 \$                      |
| HGU2  | 4,00 \$                      | 20,00 \$                      |
| HGU2  | 5,00 \$                      | 25,00 \$                      |
| HGU2  | 6,00 \$                      | 30,00 \$                      |
| HGU2  | 7,00 \$                      | 35,00 \$                      |
| HGU2  | 8,00 \$                      | 40,00 \$                      |
| HGU2  | 9,00 \$                      | 45,00 \$                      |

**Exemple Num rique**

Pour un membre d tenant une position longue sur un put dont le prix de lev e est 8,00\$ et consid rant que le prix de fermeture du Fond HGU du 25 novembre 2015 est de 3,00\$, la valeur intrins que de cette option avant l'ajustement sera :

$$\begin{aligned} \text{Valeur Intrins que} &= 8,00\$ \times 100 - 3,00\$ \times 100 \\ &= 500,00\$ \end{aligned}$$

Apr s l'ajustement, la valeur intrins que de cette option sera:

$$\text{Valeur Intrins que} = \text{Nouveau prix de lev e} \times \text{Nouveau Multiplicateur} - \text{Nouveau prix du sous-jacent} \times$$



Nouveau livrable  
= 40,00\$ x 20 – 15,00\$ x 20  
= 500,00\$

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

|   |  |
|---|--|
| The Exchange Tower                        | Tour de la Bourse                          |
| 130, rue King ouest, 5 <sup>e</sup> étage | 800, square Victoria, 3 <sup>e</sup> étage |
| Toronto (Ontario)                         | Montréal (Québec)                          |
| M5X 1J2                                   | H4Z 1A9                                    |
| Tél. : 416-367-2470                       | Tél. : 514-871-3545                        |

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)